

**Ministry of
the Environment**

Minister

77 Wellesley Street West

11th Floor, Ferguson Block

Toronto, ON M7A 2T5

Tel (416) 314-6790

Fax (416) 314-6791

**Ministère de
l'Environnement**

Ministre

77, rue Wellesley Ouest

11^e étage, édifice Ferguson

Toronto, ON M7A 2T5

Tél (416) 314-6190

Télééc (416) 314-6791



Monsieur John Bergsma
25, rue Hamilton Sud
Bureau 1
Waterdown ON L0R 2H4

Monsieur Bergsma,

En votre qualité de président par intérim de l'Agence ontarienne des eaux (AOE), je vous adresse la présente lettre qui décrit mes attentes à l'égard de l'AOE pour l'exercice 2018, comme l'exige la Directive concernant les organismes et les nominations.

Les organismes ontariens régis par un conseil d'administration sont des partenaires essentiels pour la prestation de services de qualité à la population de la province. Les Ontariens et Ontariennes comptent sur vous pour assurer le leadership du conseil, de la direction et du personnel de votre agence. La population s'attend à ce que vous, de même que vos collègues du conseil d'administration, définissiez des buts, des objectifs et une orientation stratégique qui vont dans le sens du mandat de l'AOE, des politiques gouvernementales et de mes orientations, le cas échéant. Je vous remercie de votre empressement à servir la population de l'Ontario.

Comme vous le savez, conformément à la Loi de 1993 sur le plan d'investissement, L.O. 1993, l'AOE a le mandat suivant: fournir des stations de purification de l'eau et d'épuration des eaux d'égout ainsi que d'autres services connexes; promouvoir la conception, la mise à l'essai, la démonstration et la commercialisation de technologies et de services pour le traitement et la gestion de l'eau, des eaux usées et des eaux pluviales; protéger la santé humaine et l'environnement, et encourager la conservation des ressources en eau.

La protection de l'eau et des Grands Lacs ainsi que l'amélioration de la qualité de l'eau potable dans les communautés autochtones sont des dossiers prioritaires pour le gouvernement. Pour appuyer ces priorités, je m'attends à ce que l'AOE:

- travaille avec le Bureau des projets de gestion de l'eau potable pour les communautés autochtones du ministère pour profiter de son expertise et définir des buts et des stratégies qui faciliteront l'accès à une eau potable durable dans les réserves, grâce à un processus trilatéral auquel participent les Premières Nations, le gouvernement de l'Ontario et nos homologues fédéraux;
- soutienne la lutte contre le changement climatique en aidant ses clients à faire en sorte que leurs installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées puissent faire face au changement climatique et en limitant la production de gaz à effet de serre grâce à des programmes d'économie d'énergie et de production d'énergie à partir des déchets (c.-à-d. accroître les activités de réacheminement des déchets grâce à la création et à l'exploitation de centres d'énergie renouvelable qui produisent des biogaz à partir d'eaux usées et de déchets organiques concentrés);

- collabore avec les clients pour empêcher que le phosphore et d'autres nutriments dommageables se retrouvent dans les sources d'eau locales en raison des effluents rejetés par leurs installations de traitement des eaux usées;
- aide la Province à atteindre son objectif en matière de planification de l'infrastructure à long terme raisonnée, stratégique et fondée sur des faits, tel que décrit dans la Loi sur l'infrastructure au service de l'emploi et de la prospérité, en travaillant avec les clients de l'Agence à l'élaboration de plans détaillés de gestion à long terme de leurs réseaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées;
- sensibilise le public à l'importance de l'eau et des Grands Lacs, de même qu'à la bonne façon de se débarrasser des médicaments et autres contaminants par des programmes d'éducation et de sensibilisation;
- fixe des objectifs relativement à la préparation aux situations d'urgence qui reflètent l'importance du rôle que joue l'Agence en cas d'urgence liée à l'eau potable en Ontario. Les buts et objectifs précis en matière de préparation aux situations d'urgence doivent être décrits en détail dans le Plan d'activités. Compte tenu de son mandat, l'AOE doit accorder une priorité continue à la préparation aux situations d'urgence;
- collabore avec le ministère à la mise à jour du protocole d'entente sur l'établissement de critères d'évaluation et de mesures de gestion du rendement annuel pour accroître la reddition de comptes et favoriser l'atteinte des buts énoncés dans le Plan d'activités annuel de l'Agence d'ici le 1er juillet 2018.

Veuillez agréer, Monsieur Bergsma, l'assurance de ma haute considération.

Le ministre,

Chris Ballard